



## Transport

# FORMATION SPECIFIQUE Dite PASSERELLE - TRANSPORT DE MARCHANDISES

Réf de l'action : ECF T112 indice 04  
Version 02 de l'IFP GRENOBLE

## OBJECTIFS

*Permettre au conducteur titulaire de la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs, d'obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises.*

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis C ou E (C) est requis, titulaires de la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs et souhaitant détenir la qualification initiale de conducteur de transport de marchandises.
- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou E(C) en cours de validité.
- Justifier de la qualification initiale de conducteur routier du transport de voyageurs.
- Nota : Les conducteurs justifiant du permis C ou E(C) et d'une expérience professionnelle, avant le 10/9/2009 sont dispensés de la formation passerelle.

## QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants référencés par décision administrative dans le cadre de l'agrément de l'organisme de formation.

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicules école.
- Livret de suivi de la formation.

## EFFECTIFS

Théorie : 16 stagiaires maximum en salle. Pratique : 4 stagiaires maximum par véhicule. Les stagiaires peuvent être intégrés aux stages FIMO ou FCO marchandises.

## HORAIRES

8H-12h / 13H-16H

## DUREE

35 heures.

## PROGRAMME

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité.
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle.
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.
- Service, logistique.
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

## MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Pour la partie théorique : QCM de 60 questions (recevabilité à 24 bonnes réponses).
- Pour la partie pratique : Contrôle continu.
- L'évaluation finale est réalisée par un Formateur Evalueur.

## SANCTION VISEE

Formation spécifique dite passerelle pour le transport de marchandises, validée par la délivrance de la carte de qualification de conducteur.

Paraphe OF

Paraphe commanditaire